



CECILE DUFLLOT
MINISTRE DE L'ÉGALITÉ DES
TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 28 mars 2014
N° 949

Nouvelle France Industrielle : point d'étape sur le plan « industrie du bois »

Six mois après le lancement des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle, Cécile DUFLLOT, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif et Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ont chacun reçu Franck MATHIS, PDG de Mathis S.A., et Dominique WEBER, PDG de Weber Industries, pilotes du plan « Industries du bois ».

Ce plan vise à réimplanter sur le territoire national les activités de transformation du bois et à accélérer la massification de l'offre, dans le respect d'une grande qualité architecturale, notamment en faisant de la construction d'immeubles à vivre en bois le cœur de cette stratégie. Il s'agit pour ce faire de rendre la filière plus compétitive en améliorant l'accès à la ressource forestière et en développant la construction bois.

Ainsi, si la construction bois progresse en France, surtout dans la maison individuelle, d'autres pays sont plus avancés : les plus récents bâtiments en bois atteignent 8 niveaux en France, 14 en Norvège, 18 en Australie. Des bâtiments de plus de 30 niveaux sont en projet aux États-Unis et au Canada.

L'ambition majeure du plan consiste à lever divers freins techniques, réglementaires et culturels, d'abord en qualifiant le produit dans une démarche pilote, puis en le déployant sur le territoire. Le plan se déclinera également en région et soutiendra les industriels locaux qui décideraient d'en suivre la logique.

Les ministres ont remercié les pilotes pour leur engagement et la qualité du travail mené. Ils se sont félicités de la démarche engagée pour associer l'ensemble des acteurs dans cette « preuve par l'exemple », qui induira des effets macro-économiques importants et permettra aux acteurs industriels, soutenus par l'État et les régions, d'investir pour mettre au point ce concept d'immeubles en matériaux bois attractifs, reproductibles et exportables.

Cette feuille de route sera présentée avant l'été au comité de pilotage des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle.

Contacts presse :

Service presse de Cécile DUFLLOT 01 44 49 85 13
Service presse de Arnaud MONTEBOURG 01 53 18 45 13
Service de presse de Stéphane LE FOLL 01 49 55 59 74
